

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Arrêté du 19 février 2018 portant nomination de M. Alain KERHARO dans les fonctions de directeur général de l'établissement public foncier de l'Ouest-Rhône-Alpes (EPORA) à titre intérimaire

NOR : TERL1804573A

Par arrêté du ministre de la cohésion des territoires en date du 19 février 2018, M. Alain KERHARO, adjoint au directeur général de l'établissement public foncier de l'Ouest-Rhône-Alpes (EPORA), est nommé directeur général de l'établissement public foncier de l'Ouest-Rhône-Alpes (EPORA) en qualité d'intérimaire à compter du 1^{er} mars 2018.